

Trophées DECAVI de l'assurance non vie 2012



Comme le précise l'organisateur dans son communiqué de presse : « Les Trophées DECAVI ont acquis une notoriété incontestable dans le secteur de l'assurance. Ils visent à récompenser différents produits soumis par les compagnies à un jury de spécialistes, et contribuent ainsi à assurer la transparence du marché. »

Et pour compléter ce que j'écrivais dans mon éditorial. Muriel STORRER et Laurent FEINER, les deux organisateurs de ces Trophées parlent surtout de : « L'assurance au positif ».

« Le métier de l'assurance doit reposer sur la communication. Les Trophées DECAVI de l'assurance constituent à ce titre un atout incontestable pour communiquer positivement sur un secteur qui fait souvent parler de lui en termes de problèmes, devant régler des sinistres, plutôt qu'en termes de solutions. Et pourtant, ce sont bien des solutions que l'assurance apporte pour tous les citoyens que nous sommes! À ce titre, on constatera d'ailleurs une volonté au sein de ce secteur de développer davantage d'actions de prévention.

Ces trophées mettent en lumière des produits et des solutions pour le plus grand bien des consommateurs qui ont souscrit ces produits, mais aussi des équipes internes qui ont pensé ces produits, des assureurs et de leurs réseaux de distribution. Comme on le voit, il n'y a pas que les lauréats qui sont gagnants.

Ils permettent également d'anticiper l'évolution du marché. C'est ainsi que la catégorie « Innovation » (qui étudie le caractère innovant d'un service ou d'un produit) permet de découvrir des initiatives très prometteuses pour le marché.

Ces trophées récompensent donc bien évidemment les lauréats, mais aident également l'assuré à opérer un choix, en fonction d'un profil bien spécifique.

Les produits gagnants afficheront toujours des caractéristiques très intéressantes. Même si l'on sait qu'en assurance, si un produit peut convenir pour un certain type de clientèle, il se peut qu'en fonction d'un profil très spécifique ce produit ne soit pas le « maître-achat ». Tel

est l'enjeu du conseil en assurance : c'est bien souvent le profil de l'assuré qui détermine le contrat à souscrire. Mais quoi qu'il en soit, ces produits pourront toujours servir de point de départ à la réflexion... »

Outre l'assurance en général qui est mise en évidence par l'existence de ces trophées, DECAVI insiste aussi fortement sur l'innovation et la créativité des assureurs. (Voir : www.decavi.be)

C'est donc le 9 mai que s'est déroulée la cérémonie de remise de la 8^e édition des Trophées DECAVI de l'Assurance Non Vie. Plusieurs partenaires de choix soutiennent l'événement : Axis, DEKRA, PwC, Scor Global P&C et BSB et c'est en présence de nombreuses personnalités du secteur que les 9 lauréats ont été récompensés.

Grâce à « Questions de Principium » en page 10, vous aurez l'occasion de mieux connaître le Président du Jury, Monsieur Francis VAGUENER, Directeur Towers Watson, et professeur à l'ICHEC.

Composition du jury :

- Francis VAGUENER, Président du jury, Directeur, Towers Watson, et professeur à l'ICHEC.
- Freddy BOELS, Président, Federatie voor Verzekering en Financiële tussenpersonen (FVF).
- Paul BRUYÈRE, Professeur et Conseiller en communication assurancielle.
- Vincent CALLEWAERT, Avocat Estienne & Callewaert et maître de conférences invité à l'UCL.
- Patrick CAUWERT, CEO, FEPRABEL.
- Laurent FEINER, Journaliste, Administrateur délégué Decavi.
- Yves THIERY, Collaborateur scientifique à la KUL, Avocat Curia.
- Marc WILLAME, Senior Manager, PwC.

Passons succinctement en revue les différentes catégories, les produits et les entreprises gagnantes.

Contrairement à l'organisateur qui cible plutôt les besoins des assurés, en tant que professionnels nous resteront clairement à la notion de branche, pour ces catégories.

1. Assurance Incendie (multirisques habitation - risques simples)

Le Lauréat est les Assurances Populaires pour son produit Cocoon Habitation.

La formule Cocoon Habitation est une assurance incendie de type « *Tous Risques sauf* ». Les garanties de base sont assez étendues, relevons notamment : la couverture gratuite des panneaux solaires et des clôtures, Cocoon n'applique pas d'usure pour les appareils électriques, en CAT NAT : application de la franchise de base et couverture sans limite du contenu des caves (il n'existe aucune restriction quant à la hauteur d'entreposage du contenu couvert), possibilité de souscrire l'option « *Jardin* » (remboursement des dégâts occasionnés aux plantations, aux constructions entièrement ou partiellement ouvertes et à du mobilier ou d'autres biens se trouvant à l'extérieur, possibilité d'opter pour différentes franchises (franchise de base, franchise majorée avec réductions tarifaires jusqu'à 30 % et franchise anglaise), enfin Cocoon Direct Repair permet de bénéficier d'une réparation en nature et donne droit à des OsCars (système de fidélisation qui permet de cumuler des points et donne droit à toute une série d'avantages).

2. Assurance Incendie (copropriétaires)

Le Lauréat est Nationale Suisse pour son produit Apparthomes.

Ce contrat ne s'applique qu'aux bâtiments en copropriété. Ses caractéristiques sont les suivantes : Police « *Tout risques sauf* », les Co-preneurs sont considérés comme tiers entre eux, la prime varie entre 0,50 ‰ jusqu'à 0,70 ‰ en fonction de la qualité et de l'âge du bâtiment, la franchise de base s'applique aussi pour la garantie Catnat (sauf tremblement de terre : 610 €).

Notons aussi la couverture pour vandalisme et graffiti, la couverture du bang supersonique (jusqu'à 5.000 €), l'extension automatique des garanties du contenu appartenant à la copropriété, l'octroi automatique des pertes indirectes (5 %), les frais d'assainissement sont couverts (max 12.000 €).

3. Assurance Accidents du Travail

Le Lauréat est Mensura pour sa police Accidents du travail.

Dans une matière corsetée par la Loi, Mensura marque sa différence par sa philosophie spécifique « *Protecting your human capital* » qui permet à l'employeur de protéger de manière optimale les employés en cas d'accident de travail. MESURA met l'accent sur la prévention, la gestion de sinistre proactive et offre des solutions en vue de la réintégration. >>>



EXPERTS D'ASSURÉS

**Brusquement confronté à un sinistre !
Que faire ?**

**Appelez-nous pour optimiser
l'indemnisation de tous vos dommages !**

Nos délégués sont à votre écoute 7j/7 :

*Bruxelles, Brabant Wallon,
Namur et Luxembourg :*
Philippe Hendrickx
GSM 0475 208 210

Bruxelles :
Pierre-Emmanuel Goffinet
GSM 0499 035 422

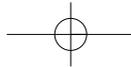
Hainaut :
Eric Van-Nimmen
GSM 0495 520 651

Liège :
Jean-Michel Vannuscorps
GSM 0477 424 420

Ou via le 064 312 312

@ : expertbel@expertbel.be

www.expertbel.be



>>> 4. Assurance Assistance aux personnes

Le Lauréat est Mondial Assistance pour son contrat annuel World Gold Protection.

Cette police protège complètement l'assuré pour tous ses déplacements en Belgique et dans le monde entier, tant pour des voyages privés que professionnels. Retenons la couverture illimitée des frais médicaux à l'étranger, l'absence de franchise et une large protection en cas d'annulation. Petite particularité: les assurés bénéficient du système d'évaluation médicale des cliniques et hôpitaux dans le monde entier.

5. Assurance Soins de santé - Hospitalisation

Le Lauréat est DKV Belgium pour son contrat Plan IS2000.

Pour la 8^e fois consécutive, le trophée a été décerné au plan IS2000. Saluons cette performance pour un assureur quasi monopolistique, dommage que certains autres aspects de sa politique de communication ne soient pas au même niveau. Ce produit top se distingue de ses concurrents grâce à sa couverture optimale, la facilité de la Medi-Card®, le système du tiers-payant, ainsi qu'au principe de globalisation de la facture d'hôpital.

6. Assurance Voyage

Le Lauréat est L'Européenne pour sa police annuelle Go Safe.

Ce contrat, qui se présente sous une forme de « *Tous risques sauf* » au niveau de la garantie Annulation (qui couvre en outre le terrorisme, les catastrophes naturelles et les épidémies), reprend aussi les garanties « *Retard* », Rupture de vacances, Home Assistance et RC vie privée durant le voyage.

7 & 8 : Innovation

Les Lauréats sont Ethias pour son SERVICE : Ethias-IRM Prévention et ATRADIUS pour son PRODUIT : Assurance charges de copropriétés.

Ethias-IRM Prévention

Ethias en collaboration avec l'Institut Royal Météorologique, propose un service gratuit d'alertes et de prévention des

principaux risques météorologiques (vent, pluie, orage, neige-verglas). Chaque pouvoir local (villes, communes, intercommunales) assuré chez Ethias bénéficie de la possibilité d'inscrire et recevoir les alertes SMS. Le côté innovant de ce service gratuit est de centraliser toutes les prévisions disponibles concernant les périls météorologiques à l'échelle provinciale, de les mettre très rapidement à disposition des agents locaux habilités à prendre les mesures adéquates en cas d'alerte, et d'être assorti de conseils et de mesures concrètes et éprouvées en matière de prévention.

Assurance charges de copropriétés

L'association des copropriétaires, représentée par son syndicat, couvrant l'ensemble des copropriétaires sans exclusion souscrit le contrat qui garantit le paiement des charges communes impayées à 100 % avec un maximum de 12 mois de charges par année d'assurance et par copropriétaire. Atradius se substitue au copropriétaire défaillant et indemnise la copropriété des charges en défaut.

9. Meilleure campagne publicitaire

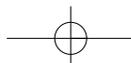
Le Lauréat est Generali pour sa campagne « Generali. Et on n'en parle plus »

Generali met en évidence la tranquillité d'esprit que cet assureur procure aux clients. Cela se traduit, entre autres, par les messages suivants : « *110 ans sans histoires pour un assureur. Tout est dit* », « *Que doivent dire nos assurés auto s'ils n'ont rien à redire ?* », « *Chez Generali, nous assurons aussi la tranquillité d'esprit* », « *Une compagnie qui fait confiance à des courtiers indépendants, n'est-ce pas plus rassurant ?* ».

La Baseline de la campagne vient encore renforcer le message de tranquillité d'esprit : « *Generali. Et on n'en parle plus* ».

Des photos de la soirée sont disponibles sur : <http://insurance-trophy.skynetblogs.be/>.

Patrick CAUWERT
patrick.cauwert@feprabel.be





Trophées DECAVI de l'Assurance Non Vie 2012

Ce 9 mai, lors d'une soirée rassemblant plus de 250 personnalités du secteur, les Trophées Decavi de l'Assurance Non Vie 2012 ont récompensés neuf compagnies.

Les lauréats 2012 sont :

Lauréats des Trophées de l'Assurance Non Vie

Mon Habitation

- Incendie Habitation (risques simples)

Les AP: Cocoon Habitation

- Incendie Copropriété

Nationale Suisse: Apparthomes



nationale
suisse

Mon Assistance

Assurance Assistance aux personnes
Mondial Assistance: World Gold Protection (contrat annuel)



Mon Travail

Assurance Accidents du Travail
Mensura: Assurance Accidents du Travail



Ma Santé

Assurance Soins de santé
DKV Belgium: Plan IS2000



Mes Vacances

Assurance Voyage
L'Européenne: Go Safe, assurance voyage et assistance (police annuelle)



LA REFERENCE
DES ASSURANCES VOYAGE

Innovation

- Innovation - Produit

Atradius: Assurance Charges de copropriétés

- Innovation - Service

Ethias: Ethias - IRM Prévention



ethias

Meilleure Campagne Publicitaire

- Trophée de la meilleure campagne publicitaire

Generali «Generali. Et on n'en parle plus».



Infos: Aimes & Co - Tél : 02-354.93.81 • e-mail : muriel.storrer@aimesco.net

Decavi - Tél : 02-520.72.24 • e-mail : laurent.feiner@decavi.be • www.decavi.be

